



LE COLVERT

Journal de **PRÉSENCE DU TOUCH**

<http://presencedutouch.free.fr>

N° 15 – Novembre 2006

association agréée au titre de l'article L.252-1 du code rural et de la loi 95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement.

Plaisance asphyxiée et enclavée

Edito :

La fuite en avant

L'échelle de temps des projets d'urbanisation est sans aucun rapport avec l'échelle de temps des aménagements de transports.

Les projets fleurissent en quelques années, les PLU sont modifiés en toute hâte, et les villes de deuxième ou troisième couronne explosent sans que ne soit posée la problématique des déplacements des nouveaux arrivants.

Les nuisances prévues arrivent donc et les solutions proposées dans l'urgence sont de nouvelles infrastructures routières, résolvant ponctuellement un problème, mais contribuant à l'accroissement moyen du trafic sur l'agglomération.

Les élus arguent qu'il faut accueillir près de 20.000 nouveaux habitants par an. Ne serait-ce pas du bon sens que d'urbaniser en priorité les zones en voie d'être desservies par des transports efficaces ?

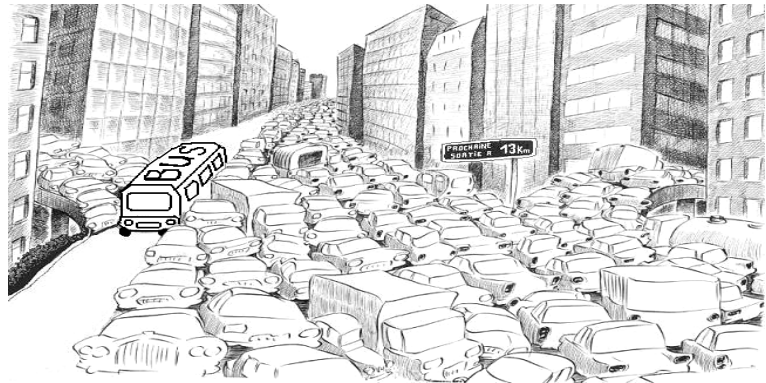
Nous entrons également dans une ère où l'épuisement des ressources fossiles et la qualité de l'air sont à prendre en compte. Pouvons-nous ensemble faire émerger des nouvelles solutions d'aménagements et de mobilité plus respectueuses de notre environnement ?

D'année en année, les embouteillages s'allongent. Les bus, dépourvus de couloirs spécifiques, sont noyés dans ces bouchons, pour le plus grand désespoir de leurs utilisateurs, et notamment des lycéens et étudiants qui ont au minimum deux heures de transport par jour.

Les salariés, qui ont choisi Plaisance pour la proximité avec les bassins d'emplois, ne peuvent pas y accéder avec des liaisons directes, et utilisent donc presque instinctivement leur véhicule.

De plus, les grands aménagements urbains annoncés sur notre commune (La Geyre, La Ménude), mais aussi le développement des communes en aval, ne manqueront pas de porter ce problème à son paroxysme.

La desserte de Tournefeuille et Plaisance avec un Transport en Commun en Site Propre (bus roulant dans des couloirs réservés : TCSP) est certes identifiée comme une priorité, mais en raison des contraintes budgétaires et de la concurrence d'autres projets, il est probable que celle-ci ne sera pas opérationnelle avant une quinzaine d'années.



RÉFLÉCHIR À DES SOLUTIONS RÉALISTES À COURT TERME

PRÉSENCE DU TOUCH a donc décidé d'exprimer publiquement les exaspérations des usagers : Quels aménagements à moindre coût (ex. couloirs bus) permettraient de juguler temporairement les difficultés de mobilité sur le Sud-Ouest toulousain, dans l'attente de la liaison TCSP annoncée ? L'ouverture prochaine de deux lycées sera-t-elle mise à profit pour réduire les déplacements des lycéens ? Comment impliquer dans cette démarche les entreprises des bassins d'emplois environnants, pour mieux répondre à la demande des salariés ? Comment promouvoir localement les modes de déplacement doux (covoiturage, vélo,...) ? Comment impliquer les citoyens par des actions concrètes (desserte des écoles à vélo, par pédibus, bus cyclistes pour aller au travail, ...) ?

Tous ces sujets, abordés dans ce Colvert, seront au cœur du débat que nous organisons le 16 novembre au soir (voir ci-dessous). Votre présence ce soir-là témoignera de votre préoccupation sur ce sujet, et contribuera à ce que cette problématique soit prise en compte.

Notez bien ce rendez-vous sur vos agendas !

Soirée : Quelles solutions de mobilité pour Plaisance Asphyxiée ?

Jeudi 16 novembre à 20h30, Salle des fêtes, Place Bombail

Avec la participation des maires de Plaisance et de Tournefeuille, de la première Vice-présidente du Conseil Régional, du collectif pour un Plan de Déplacement Urbain Alternatif, des associations de parents d'élèves FCPE et ALPE, de la Commission Transport du CE Alcatel, de l'association des bus cyclistes, de l'association Ecole à Vélo, etc.

Thomas, élève au lycée Rive-Gauche jusqu'en juin 2006

« Pour arriver au lycée à l'heure aux cours, c'est à dire 8h, il me fallait prendre le bus n°65 de 7h15. Avec ¼ d'heure de marche à pied pour rejoindre Monestié, je devais me lever vers 6h. Les chauffeurs chargeaient des passagers jusqu'au nombre maxi... Les lycéens se retrouvaient donc tassés dans le bus avec leur sac remplis de trieurs et de livres de cours, ce qui parfois gênait même la bonne fermeture des portes. Bien évidemment, les bus ne pouvaient charger tous les lycéens qui attendaient sur cette ligne, et donc, à partir d'un certain moment, les chauffeurs ne s'arrêtaient même plus. Les lycéens laissés pour compte devaient attendre le bus suivant, et arrivaient inévitablement en retard au cours.

Pour le retour, la galère recommençait, les bus étaient déjà bondés à l'arrêt pour Rive-Gauche, les lycéens des Arènes et de Déodat montant avant nous. Souvent je devais attendre le bus suivant et donc arriver chez moi après 19h... Quelles journées, n'est-ce pas ?

Ces désagréments, je les ai subis toutes mes années de lycée. Je ne vous raconte pas combien cela peut devenir énervant à la longue... enfin tout est fini, maintenant que j'ai eu mon Bac. Je ne suis plus dans le bus du lycée... j'essaie juste de m'habituer à la conduite dans les bouchons pour aller à la fac, car ce n'est pas possible en bus...

Mon frère, encore au lycée cette année, m'a dit que les bus, maintenant doublés, sont moins bondés, mais **la durée du trajet augmente**. Le départ du bus a dû être avancé (il quitte maintenant Monestié à 7h12), pour avoir un peu plus de chances d'être à l'heure ! Mais quand on sait que Plaisance ne cesse de s'agrandir, **les problèmes que j'ai connus risquent de se reproduire... »**

Stéphanie, élève sage-femme à Rangueil

« J'habite à Plaisance du Touch qui est à 15 km environ de la fac de médecine de Rangueil. Les études de sage-femme commencent par une première année de médecine, qui est une année d'étude difficile : sélection sévère, travail personnel important, nombre de candidats élevé...

Pour pouvoir réussir, de nombreux étudiants de Plaisance louent un appartement près de la fac. Comme une location représentait un budget trop important pour ma famille, nous avons opté pour la **solution du covoiturage** avec ma mère, ce qui lui occasionnait toutefois un petit détour. Mais, l'accès à ce secteur de Toulouse depuis Plaisance relevait de l'expédition : pour arriver à l'heure et avoir une place en cours, ma mère devait me déposer tôt le matin, vers 7h00. Elle me reprenait le soir en sortant de son travail, vers 19h00. Finalement grâce à cette organisation, je pouvais faire de longues journées et passer beaucoup de temps à la bibliothèque universitaire, ce qui m'a permis de valider mon année.

Cette année de médecine a tout de même été éprouvante pour la famille, entre le **stress des embouteillages et l'angoisse de manquer un cours...**

Finalement, malgré les apparences, habiter près d'une ville universitaire, n'est pas forcément un avantage ! »

Témoignages : Chantal, Marie-Noëlle, Thomas, salariés dans les bassins d'emploi proches

« Nous avons tous choisi un logement proche de nos bassins d'emplois, avec l'idée que nous pourrions utiliser les transports en commun. En fait, à notre grand regret, et comme le montrent ces petits comparatifs établis pour un trajet entre 8h et 9h le matin, il faut être particulièrement brave pour se risquer dans les bus de Tisséo. »

Plaisance – Météo-France ou Plaisance – Alcatel ou Plaisance – Airbus (distance 11 - 12km)

Véhicule	Durée (pour un trajet entre 8h et 9h)	Vitesse moyenne	Coût (selon estimation Ademe)
auto	30 à 45 min	16 - 22 km/h	3 - 4€
bus (vers Alcatel)	40min (bus) + 10min (métro) + 15 min (bus)	10km/h	1,1€
bus (vers Météo)	30min (bus) + 15 min à pied	15 km/h	1,1€
bus (vers Airbus)	65min (bus) + 10min à pied	11km/h	1,1€
vélo	30 min	22 km/h	0,05€

Et le pire est à venir !

Les deux projets d'aménagement majeurs prévus sur notre commune durant les prochaines années ne pourront, hélas, que rendre encore plus critique la situation actuelle. L'ouverture du centre commercial des « Portes de Gascogne » », prévue pour 2010, sera certes théoriquement précédée par la réalisation de la déviation de Léguevin. Mais le flux considérable de déplacements que ce centre va générer (15 à 25 000 véhicules par jour), combiné aux incertitudes sur la création de la gare de transport en commun en site propre, pourtant prévue au PLU, va inéluctablement détériorer de façon dramatique les conditions de transport dans cette zone, alors même que l'accès au plateau de la Ménude depuis le centre de Plaisance est d'ores et déjà saturé aux heures de pointe. L'autre sujet d'inquiétude majeur concerne l'urbanisation de la zone de la Geyre, où 1400 logements sont prévus à terme. Ce projet va menacer d'asphyxie le centre de Plaisance, et l'explosion démographique des communes situées en aval de la D632 (Fonsorbes, Saint-Lys, ...) viendra encore aggraver la situation !

DES ACTIONS CONCRETES TOUT DE SUITE !

PRÉSENCE DU TOUCH présente ici quelques unes des propositions concrètes qui pourraient être engagées à court terme:

- 1. Des couloirs bus sur la CD50 (Les Vitarelles – Socamil – « Art de Vivre »).** Chaque matin, un flot ininterrompu de voitures y progresse péniblement vers Toulouse. Et, noyés dans cette circulation, quelques bus tentent de se frayer un chemin. Si le bus disposait d'une voie réservée, cela constituerait une incitation forte à opter pour ce mode de transport et soulagerait donc le trafic. Les parkings relais de Basso-Cambo et des Arènes seraient alors moins vite saturés. De plus, les bus circulant mieux pourraient être davantage cadencés, engendrant une offre accrue. Or, si des aménagements sont créés à l'est de Toulouse, rien ne se passe à l'ouest. De lourds investissements sont parfois entrepris (par exemple, les superbes aménagements paysagers sur la D632 dans Tournefeuille) sans prise en compte de cette problématique. **Il est donc urgent d'agir** : sur la CD50, entre la sortie de Plaisance et le rond-point de « L'Art de Vivre », la création d'une voie dédiée aux bus est techniquement possible.
- 2. Une ligne vers Basso-Cambo :** Les salariés des entreprises du secteur de Basso-Cambo ont plus d'une heure de bus et de métro pour se rendre à leur travail. Dès la création de couloirs dédiés aux transports en commun sur la CD50, l'implantation d'une ligne de bus entre Plaisance et ce bassin d'emplois deviendrait pertinente. A moyen terme, lors de la réalisation de la Voie du Canal Saint Martory qui effleurerait le nord de La Ramée, cette liaison pourrait évoluer en une ligne express, en bénéficiant d'un site propre sur cette voie.
- 3. Une ligne vers Airbus :** En début et en fin de journée, la création d'une ligne spécifique reliant Plaisance et Colomiers se justifie. Elle pourrait en outre rejoindre la gare de Colomiers et desservir le lycée. Notons au passage que sur En Jacca, l'aménagement d'un couloir bus est tout à fait réalisable.
- 4. Une cohérence entre les réseaux :** Entre les bus Arc-en-ciel, la ligne SNCF Colomiers - Arènes – Saint-Agne et le réseau Tisséo, il est difficile de s'y retrouver. Les bus Arc-en-ciel sont souvent vides. Il faudrait fusionner ces réseaux, en gérant au mieux les capacités de transport et les correspondances entre lignes (horaires bus-ligne C, par exemple). Le ticket unique doit également s'imposer, en particulier pour les lycéens, pour qu'ils n'aient plus à choisir en début d'année leur opérateur de transport.
- 5. Aménagements cyclables sécurisés.** De plus en plus de salariés utilisent le vélo pour se rendre à leur travail. Afin d'accroître leur sécurité, et que d'autres suivent leur exemple, il est indispensable de « traiter » quelques points noirs actuellement dangereux. Citons notamment l'absence de piste cyclable entre « l'Art de Vivre » et Storagetek sur la CD50 ; l'absence de piste le long de la D632 entre Plaisance et Tournefeuille (pourquoi ne pas aménager la « voie du Petit Train » via la rue de Quéfès ?). Pour les enfants scolarisés à Plaisance, plusieurs pistes promises sont toujours en attente (Rue de la Hille, désenclavement du lotissement des Hirondelles...). Les accès vélo vers les différentes écoles sont souvent dangereux pour les enfants qui aimeraient cependant utiliser leur bicyclette. Il faudrait aussi doter le terminus des bus de davantage de garages à vélos pour encourager l'intermodalité vélo-bus. Ces investissements, relativement peu coûteux, inciteraient à une transition vers la mobilité douce.
- 6. Réexamen de la carte scolaire pour les lycéens plaisançois.** Si nous sommes profondément attachés à la notion de mixité sociale qui doit prévaloir au sein de l'enseignement public, il paraît surprenant que les jeunes de Plaisance soient les mieux placés géographiquement pour irriguer le lycée Rive Gauche... La localisation du lycée dont dépend Plaisance induit bien évidemment des déplacements massifs dont la durée (au minimum deux heures par jour aller et retour) occasionne pour nos ados stress et fatigue. La recherche d'une solution alternative de proximité nous paraît incontournable, notamment dans le cadre de l'ouverture de nouveaux établissements scolaires à Tournefeuille et Fonsorbes.

Pour plus tard... Au sein de Tisséo, un accord est intervenu sur **4 priorités pour 2013** :

Métro : doublement des rames de la ligne A (mise à 52 m) et prolongement de la ligne B jusqu'à Labège ; Bus en site propre ou tramway : desserte du Boulevard urbain nord, ainsi qu'une **desserte de Tournefeuille et Plaisance à partir de Basso-Cambo (ou Arènes)**.

Il est important que ces priorités se traduisent par des engagements (ce qui n'est pas le cas actuellement) et que le calendrier annoncé soit respecté. Les élus parlent maintenant de 2015, mais nous craignons que les coûts significatifs des travaux sur les lignes A et B, rendus impératifs par la saturation annoncée du métro, engloutissent la majorité, voire la totalité, des fonds disponibles, et que la ligne Plaisance – Basso-Cambo ne soit opérationnelle que beaucoup plus tard...

Le savez-vous ?

Les émissions de polluants automobiles sont maximales lors des 5 premiers kilomètres :
+ 80% sur le 1^{er} km,
+ 50% sur le 2^{ème}, etc.
jusqu'à ce que le moteur soit chaud...

Une idée à creuser : le Covoiturage

Combien sommes nous à faire régulièrement les mêmes déplacements : aller au travail, déposer nos enfants aux écoles, aux activités, attendre nos lycéens à l'arrêt de bus, voire aller faire nos courses. Parfois nous arrivons à nous organiser avec des voisins, des amis. D'autres fois, nous n'osons pas ou nous ne savons pas avec qui, et nous sortons donc notre véhicule. Et si nous prenions le temps et le réflexe de faire un inventaire de tous ces déplacements usuels et de les rendre publics ? Ceux-ci pourraient être analysés par un organisme dont le but est de faire de la mise en relation. Libre à nous ensuite d'accepter ou de refuser. Nous pourrions alors **économiser de nombreux déplacements**, du temps et de l'argent. Alors, pourquoi ne pas réfléchir localement sur ce type de solution ?

C'est cette mission que **Covoituval**, association toulousaine, s'est donnée : <http://www.covoituval.org>

Du côté du vélo...

Des initiatives citoyennes déjà en place : les Vélobus

Prendre la voiture vous coûte, et vous donne mauvaise conscience ? Vous souhaiteriez prendre votre vélo, mais ne connaissez pas toutes les astuces, l'itinéraire le plus sûr, l'endroit où stationner son vélo, où prendre sa douche. Et puis surtout, vous avez du mal à franchir le pas : alors le Vélobus est pour vous. Un gentil accompagnateur organise régulièrement un **convoi de cyclistes**, et vous mène au travail. En toute **convivialité**, il peut vous **prodiguer ses conseils**, ce sera **l'occasion d'une balade agréable**. Ce moyen de transport offre de nouvelles sensations également : après un peu de vélo, et une bonne douche, on se sent en forme pour une journée de travail efficace !

Contactez nous, nous vous mettrons en contact avec ces conducteurs de bus à pédales. Vous pourrez ainsi aller vers Alcatel, Freescale, Météo-France ou Airbus... Pour plus d'infos, consulter le site <http://www.buscyclistes.org>

Bientôt un réseau de vélostations à Toulouse

110 stations-vélos automatisées (location/restitution) sont prévues dans le centre de Toulouse pour mi-2007. Une deuxième tranche concernera 143 autres stations dans les faubourgs. Il sera alors possible d'emprunter un vélo pour un trajet reliant deux vélostations comme c'est le cas à Lyon ou Rennes. Actuellement à Toulouse, trois vélostations (Gare routière, Place du Capitole et Canal du Midi) permettent d'**emprunter un vélo pour 24 heures avec un ticket Tisséo**.

Pour faire 3 km en ville, il faut en moyenne

en bus ou en voiture	à vélo	en bus	en voiture	à pied
Trafic fluide		Embouteillages	Embouteillage et stationnement difficile	
7 min	12 min	18 min	27 min	36 min

A méditer...

À Toulouse, 4,8 % des trajets se font à vélo ;
À Copenhague et à Berne, ce chiffre est de 38%.

On a payé !

Dans le Colvert de novembre 2005, nous lançons une souscription afin que notre association soit en mesure de payer l'amende de 1000 euros à laquelle le Tribunal Administratif de Toulouse l'avait condamnée suite au contentieux avec la Mairie de Plaisance sur le dossier « Inondations au Nébout ». Pour mémoire, rappelons simplement que le dossier soumis par PRÉSENCE DU TOUCH n'avait pas été contesté sur le fond (le caractère inondable des parcelles déclarées constructibles), mais sur la forme (les statuts de l'association ne nous permettaient pas, selon le Tribunal, d'intervenir en matière d'urbanisme).

Toujours est-il que cette condamnation était de nature à mettre en péril l'avenir de PRÉSENCE DU TOUCH, notre réserve de trésorerie étant limitée. Suite à l'appel que nous avons lancé, un vaste élan de générosité et de sympathie s'est déclenché, et a rapidement permis de recouvrer la somme due. Des citoyens de toutes sensibilités, attachés à défendre la démocratie participative à laquelle nous contribuons, ont tenu à nous apporter leur soutien.

Qu'ils en soient ici tous profondément et chaleureusement remerciés !

Nous souhaitons que la remise du chèque d'amende en Mairie soit l'occasion d'un débat avec les autorités locales. Finalement, c'est le samedi 17 juin au matin, qu'une délégation de neuf membres de PRÉSENCE DU TOUCH a été reçue par M. le Maire et deux de ses adjoints. Pendant plus de deux heures, cette réunion dense et riche nous a permis de rappeler aux élus nos préoccupations principales (urbanisme, déplacement, vélo, centre-ville...). Nous avons également demandé que la somme de 1000 euros remise à la Mairie soit affectée à la réalisation d'un équipement cyclable (parc à vélos à Monestié par exemple ...). L'oreille attentive qu'a bien voulu nous prêter la Mairie ce jour-là se matérialisera-t-elle par des actions concrètes en faveur du cadre de vie et de l'environnement ? Nous l'espérons...

La vie de l'association

Les prochains rendez-vous :

Mardi 14 novembre : Réunion mensuelle, salle de réunion (Place Bombail), 20h30

Jeudi 16 novembre : **SOIREE-DEBAT spéciale TRANSPORTS** salle des fêtes, 20h30

Dimanche 26 novembre : **BOURSE aux VÉGÉTAUX** place Bombail, 10h

Lundi 18 décembre : Réunion mensuelle, salle de réunion (Place Bombail), 20h30

Lundi 15 janvier : Réunion mensuelle, salle de réunion (Place Bombail), 20h30

Lundi 26 février : Réunion mensuelle, salle de réunion (Place Bombail), 20h30

Lundi 19 mars : AG de l'association, salle de réunion (Place Bombail), 20h30

BOURSE AUX VÉGÉTAUX

Comme tous les ans en automne, venez échanger vos plants ou graines dans la bonne humeur !

Pour cette fête des plantes, il suffit d'étiqueter vos végétaux, l'inscription se faisant place Bombail :

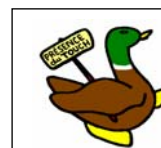
dimanche 26 novembre à 10h.

Si vous êtes intéressés par nos actions, ou si vous avez un projet relatif à la protection et à l'amélioration de notre cadre de vie à Plaisance du Touch, rejoignez nous !

Adhésion : 10 € à l'année par famille

Contacts : Hervé LEGAY 05.61.07.05.32 (soir)
Ariane BERLAND 05.61.07.22.98 (journée)

Site Internet : <http://presencedutouch.free.fr>



Comité de Rédaction

Ariane Berland
Alain Beuraud
Thierry Bourrienne
Jacques Clavel
Jean-Pierre Girardet
Hervé Legay
Xavier Smith